

Programme des travaux 1998 - Espaces verts - Adoption du programme - Demande de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre des tranches annuelles d'investissement prévues au budget 1998, la Commission Environnement propose les travaux de gros entretien et d'amélioration d'espaces verts suivants :

- au titre du chapitre 90.652.2312 compte programme 00507.34000

1) dans le cadre du budget primitif 1998

. soins aux grands arbres des promenades	120 000 F
. grosses réparations en espaces verts dont clôtures	130 000 F
. amélioration de l'arrosage des promenades	50 000 F
. réfection de la clôture garde-corps promenade Micaud	180 000 F
. aménagement du Parc de la Famille (2 ^{ème} tranche)	180 000 F
. aménagement du Bois Saint-Laurent : fontaine et sentiers (2 ^{ème} tranche)	80 000 F

2) dans le cadre du budget supplémentaire 1998

. aménagement aire de jeux Place de Coubertin	200 000 F
---	-----------

- au titre du chapitre 90.652.2312 compte programme 87024.34000

dans le cadre du budget supplémentaire 1998

. aménagement des Jardins Familiaux de Brûlefoin et Montoille (2 ^{ème} tranche)	300 000 F
--	-----------

Total général **1 240 000 F**

Le Conseil Municipal est appelé à :

- adopter ce programme de travaux,
- autoriser M. le Maire à signer les pièces et marchés éventuels à intervenir pour la réalisation de ces travaux,
- solliciter l'aide financière du Département du Doubs,
- inscrire et reprendre au Budget Supplémentaire de l'exercice courant le montant des participations, en recettes aux chapitres 90.652.1323 (00507 et 87024) 34000 et en dépenses aux chapitres 90.652.2312 (00507 et 87024) 34000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 16 avril 1998.